



Défense européenne

La lettre d'EuroDéfense-France

N°48 – Mars 2015

Case 44-1 place Joffre, 75007 PARIS SP07- Tel/Fax 01 44 42 42 15 - E-mail : eurodefense-france@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Jean-Paul Perruche - Rédacteur en chef : Françoise Lépine

EDITORIAL

La défense européenne a besoin d'interopérabilité politique

Selon la définition de l'Otan, l'interopérabilité est la capacité de faire fonctionner ensemble des organisations militaires différentes afin de mener des opérations conjointes, la différence pouvant se situer au niveau des nationalités, des armes (forces terrestres, aériennes, navales), ou des deux. Pour les pays membres de l'Otan ou de l'UE, l'interopérabilité repose donc sur une culture de la sécurité partagée et un langage commun (interopérabilité humaine), sur des doctrines et des concepts d'emploi communs (interopérabilité opérationnelle) et des équipements militaires communs ou compatibles (interopérabilité technique). C'est ainsi que les armées des pays européens sont capables de s'engager conjointement sur des théâtres d'opérations dès lors que leurs autorités politiques le décident. Des unités multinationales ont même été constituées dès le temps de paix (Corps Européen et Brigade franco-allemande, Euromarfor, Battlegroups, etc...) permettant des engagements rapides et lointains.

Pour autant et malgré ces capacités et ces moyens disponibles, les dernières crises (Libye, Mali, RCA...) ont démontré la grande difficulté des Etats-membres de l'UE à s'engager ensemble face à des menaces pourtant largement communes. Dénonçant les lacunes de la PSDC dans son état actuel, le nouveau Président de la Commission a récemment secoué les consciences en évoquant dans un journal allemand le besoin d'une armée européenne. Présenté comme un objectif de long terme proposé à tous ceux qui considèrent que l'Europe a besoin d'être puissante, il est indissociable de la question de son commandement, c'est-à-dire d'un « leadership » politique européen. Il réactualise le débat sur l'expression de la puissance par l'Union européenne. La défense apparaît aujourd'hui plutôt comme un démonstrateur d'impuissance que de puissance de l'UE et c'est ce qu'il faut changer.

Les Etats garderont légitimement leurs prérogatives en matière de défense, tant qu'ils en auront la responsabilité. C'est pourquoi il est nécessaire d'explorer les voies d'une européanisation progressive de la défense respectant les prérogatives des Etats mais renforçant leurs intérêts d'agir ensemble. C'est une question qui ne peut être résolue qu'au niveau politique, en développant un concept d'interopérabilité politique en cohérence avec ce qui est pratiqué au niveau opérationnel. Une culture de défense européenne commune pourrait être créée en considérant l'UE, avec ses 500 millions d'habitants vivant sur un espace géographique commun, comme le cadre naturel de la défense des intérêts communs et spécifiques de ses Etats-membres. Il s'agirait ensuite de transformer les divergences d'intérêts des nations en complémentarités, en confiant au SEAE le soin de définir une stratégie de défense européenne à partir de la juxtaposition des stratégies nationales (livres blancs) et en développant les interfaces nécessaires entre elles sur des bases régionales et thématiques. A partir de cet exercice visant à définir les domaines d'intérêts communs et d'intérêts spécifiques nationaux, pourrait être développé un principe de subsidiarité prévoyant de traiter au niveau européen ce qui ne pourrait l'être au niveau national.

L'Europe peut-elle être puissante sans devenir une puissance ? Ce thème sera analysé lors du colloque du 13 avril 2015 qu'EuroDéfense-France organisera au Sénat conjointement avec l'IRSEM et l'Institut Lecanuet et auquel vous êtes cordialement invités.

GCA (2S) **Jean Paul Perruche**
Président d'EuroDéfense-France

**Premier Forum international de Dakar sur
la paix et la sécurité en Afrique**
Lundi 15 et mardi 16 décembre 2014

par le Général (2s) Jean Rannou

Voir p. 2

Une stratégie maritime européenne

Par l'Amiral (2s) Gilles Combarieu
Membre d'EuroDéfense-France

Voir p. 3

**Quelle ambition du Luxembourg pour
l'UE ? Et quelle approche de la Défense
européenne ?**

Par Son Excellence Paul DÜHR, Ambassadeur du
Luxembourg en France

Voir p.8 et 9

**La crise ukrainienne et ses conséquences
sur la relation entre l'Union européenne et
la Fédération de Russie**

Par monsieur Vincent DEGERT, Chef de la Division
Russie au Service Européen d'Action Extérieure de l'Union
européenne

Voir p. 4 à 6



Premier Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique

Lundi 15 et mardi 16 décembre 2014

Par le Général (2s) Jean Rannou
ancien Président d'EuroDéfense-France

Ce premier Forum de Dakar, décidé par le Gouvernement sénégalais, a rassemblé 400 personnalités ainsi que de nombreux journalistes pendant deux journées. Le ministre de la Défense Jean Yves le Drian a participé très activement aux travaux.

Organisé par l'Institut panafricain de stratégies (IPS) en partenariat avec la FRS et CEIS, le forum s'est entièrement déroulé dans l'hôtel King Fahd où logeaient la plupart des participants. Un cocktail de bienvenue a été offert aux invités par le secteur privé africain le dimanche soir. Le lendemain, c'est l'Ambassadeur de France qui les a reçus.

Les discours d'ouverture ont été prononcés par Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Jean-Yves le Drian et le Premier Ministre du Sénégal, Mahammed Boun Abdallah Dionne. Le forum se divisait ensuite en trois séances plénières et dix ateliers. Les intervenants étaient des responsables politiques (10 ministres africains en exercice), des hauts fonctionnaires de l'UA, de l'ONU et de l'UE, des ambassadeurs, des chercheurs, la Sous-secrétaire américaine chargée de l'Afrique. Plusieurs personnalités françaises sont intervenues dont Mme Patricia Adam, Mme Elizabeth Guigou, Michel Roussin, Louis Gautier, Jean-Marie Guéhenno, Camille Grand, Michel Foucher, Général Grégoire de Saint Quentin, Général Christophe Gomart.

Le programme du forum.

Plénière 1. Paix et sécurité en Afrique : solutions africaines et réponses internationales.

Plénière 2. Gestion des crises : pour une vision commune des menaces.

Ateliers du lundi. Gestion des crises : pour une vision commune des menaces.

1. Lutte contre le terrorisme et prévention de la radicalisation (leçons des opérations récentes, perceptions africaines de la menace au Sahel, au Nigéria et dans la Corne de l'Afrique, implication africaine, rôle des femmes et des jeunes).
2. Sûreté et sécurité maritimes (sommet de Yaoundé, leçons de l'Océan indien, synergies entre civils et militaires).
3. Quelles réponses aux crises sanitaires ? (santé, sécurité et développement, leçons d'Ebola).
4. Territoires et frontières (comment sécuriser les frontières dans les zones peu habitées, protéger et associer les populations, innover dans la coopération transfrontalière, évolutions de l'AFN).
5. La menace des trafics (dissémination des armes et criminalité organisée, drogue, cyber).

Ateliers du mardi. Quelles réponses aux crises ?

6. Solutions africaines (African peace & security architecture, Capacité africaine de réponse immédiate, Force africaine en attente, rôle des communautés économiques régionales).
7. Nations unies/Union africaine : quelles synergies ?
8. Financements et pérennisation des efforts militaires de réponse aux crises (contributions africaines, contributions externes, perspectives africaines).
9. Réponses militaires, réponses civiles aux crises (militarisation du maintien de la paix, comment repenser les sorties de crises, quelle place pour les acteurs de la société civile ?).
10. Environnement sécuritaire et développement économique (sécurité des ressources, des biens et des personnes, interaction entre croissance et sécurité).

Plénière 3. Mieux anticiper, mieux prévenir. Débat sur la prévention et les leçons apprises des crises récentes.

La séance de clôture rassemblait pendant 3 heures les Présidents Macky Sall (Sénégal), Ibrahim Boubacar Keïta (Mali), Idriss Déby (Tchad), Mohammed Ould Abdel Aziz (Mauritanie), Olusegun Obasanjo (ancien Président du Nigéria), Jean-Yves le Drian et Peter Maurer, Président de la Croix Rouge. Après une intervention liminaire, les participants ont répondu très librement aux questions posées par le modérateur, Cheikh Tidiane Gadio, président d'IPS.

Quelques éléments à retenir : L'organisation était parfaite et l'implication des autorités sénégalaises tout à fait remarquable. Les interventions étaient toutes bien préparées, les débats ont été globalement de qualité et très ouverts. Que peut-on en retenir ? Le **terrorisme islamique** a vocation à s'étendre car dans bien des régions il a gagné la bataille des idées. Dans ce contexte, les Africains sont très préoccupés par la situation en Libye où l'intervention de l'OTAN, décidée sans concertation préalable avec les dirigeants africains, a créé le chaos : si rien n'est fait pour rétablir l'ordre et l'Etat, toute la région va être durablement déstabilisée. En revanche, la menace Boko Haram reste gérable. L'intervention française au Mali a été unanimement saluée. Les réponses africaines aux crises avancent lentement, notamment les constitutions de forces, mais elles avancent. Il faudra ensuite apprendre à anticiper et prévenir les crises car jusqu'à présent on a toujours agi en réaction, et trop tardivement dans la plupart des cas.

La colonisation reste présente dans les esprits mais ne sert plus à justifier les échecs. Les dirigeants africains disent clairement qu'ils portent les responsabilités, que c'est à eux de trouver les solutions. Cela étant, copier le système occidental social et administratif n'est pas a priori le meilleur choix dans une Afrique très diverse et complexe. De même, lors des sorties de crise, vouloir imposer un modèle de société ne marche pas, c'est une illusion qui imprègne pourtant le mode de pensée occidental. Tout le monde reconnaît que la paix et la sécurité sont le préalable au développement économique et au progrès social. Si les Africains ne peuvent pas réussir seuls dans le domaine économique, en revanche la paix et la sécurité leur incombent. Dans cette optique, les problèmes de gouvernance (corruption, autoritarisme, clientélisme, manipulation des identités), le désordre intérieur et l'absence de projet de société sont bien perçus comme les causes des crises en Afrique.

On assiste à une militarisation des opérations de maintien de la paix. On se retrouve de plus en plus face à des adversaires armés et organisés qu'il faut mettre hors d'état de nuire dès le début, sinon l'intervention extérieure aggrave le problème au lieu de le résoudre. Les populations attendent qu'on règle par la force les problèmes de sécurité auxquels elles sont confrontées. Dans ce cadre, la multiplication par l'ONU et l'UE des instruments bureaucratiques de lutte contre le terrorisme et la violence n'est pas la solution, il faut des moyens adaptés sur le terrain et une doctrine. L'action des forces de l'ONU en Afrique est durement critiquée (indiscipline des cadres, incompétence, passivité face aux violences faites aux populations, exactions, viols, trafics, refus des contrôles).

La députée de Tessalit Aicha Belco Maiga, interdite de séjour chez elle, a livré un témoignage poignant : « *j'ai vu l'application de la charia dans toute son horreur* ». Plusieurs personnalités politiques et universitaires africaines, s'exprimant dans un français parfait, ont été extrêmement brillantes. En revanche, « une » de la Sorbonne a tenu à expliquer à ces demeurés qu'ils devaient mieux écouter les leçons de leur grande sœur !



IN MEMORIAM

En 2014 plusieurs deuils ont frappé EuroDéfense-France

Emile BLANC

ancien Président d'EuroDéfense-France de 2000 à 2006, nous a quittés le 18 novembre dernier, à la surprise de tous car il participait encore à nos réunions de bureau deux mois plus tôt. Polytechnicien, Ingénieur général de l'Armement, Emile avait occupé des postes prestigieux dans sa longue carrière avant de devenir en 1983 Délégué Général pour l'Armement. Il fut ensuite PDG de la Société Nationale des Poudres et Explosifs de 1989 à 1994, et en même temps Président du GICAT, administrateur de GIAT-Industries et de DASSAULT-Aviation puis du Groupe Armement de l'Europe Occidentale. Son dynamisme et son dévouement au service de ses convictions, se prolongèrent naturellement dans le milieu associatif en tant que Président de France-Convordia, de COMAERO puis d'EuroDéfense-France où il succéda au fondateur Pierre Schwed.

Le départ d'Emile a été ressenti avec une grande tristesse par tous les membres d'EURODEFENSE en France mais aussi à l'étranger où il était très connu pour son enthousiasme européen, sa relation chaleureuse et son dévouement jamais démenti.

La mémoire d'Emile restera ancrée parmi nous et son exemple continuera d'inspirer notre action et nos réflexions.

Au décès d'Emile Blanc s'ajoutent ceux de

***Guy PETITBON**, membre du Bureau d'EuroDéfense-Fr depuis sa création(1994) et qui nous a animé la commission Politique générale avec talent. Il nous a quittés le 3 octobre,*

***Xavier de Villepin**, ancien Président de la Commission des Affaires étrangères et de la Défense du Sénat et membre du Comité de parrainage d'ED-Fr décédé le 28 octobre,*

***Jacques Barrot** membre du Conseil Constitutionnel, ancien Commissaire Européen, ancien ministre et soutien régulier d'EuroDéfense.*

Nos pensées vont à leurs familles, leur souvenir restera vivace parmi nous.

Une stratégie maritime européenne

L'évidente nécessité de coordonner l'action des Etats Membres de l'UE dans le domaine maritime par nature international, a conduit l'UE à définir dès 2007 une « Politique Maritime Intégrée » orientée sur les questions d'économie et d'environnement.

Puis le Conseil européen a acté fin 2013 la nécessité de définir une « Stratégie de sûreté maritime européenne ». Eurodéfense-France avait publié un rapport sur cette question en juin 2013 et en juin 2014 le Conseil des affaires générales a adopté une « Stratégie de sûreté maritime européenne » (Doc 1205/14 du secrétariat du Conseil).

Pour sa part, le réseau EURODEFENSE élabore sous présidence allemande des « *Recommandations pour la mise en œuvre d'une Stratégie maritime européenne* ».

Ces recommandations ont les objectifs suivants :

- Mise en place d'un « *pooling and sharing* » efficace entre pays européens.
- Prise en compte de la mondialisation pour évaluer l'importance de la sécurité maritime.
- Etudier les menaces et vulnérabilités du domaine maritime.
- Aborder comme un tout les questions de sûreté et de sécurité maritimes.
- Concevoir la sécurité maritime comme une activité permanente. (lutte contre les actions illégales, réaction aux catastrophes naturelles ...).
- Mettre en place un plan d'action nécessitant une volonté politique et des financements par l'UE et les Etats Membres.
- Utiliser les industries navales européennes pour développer des capacités maritimes en commun.
- Coordonner tous les organismes de l'UE, des Etats Membres et de l'OTAN ayant des compétences dans le domaine maritime.

Pour atteindre ces objectifs les associations EURODEFENSE recommandent de créer des groupes de travail au sein de l'UE chargés d'étudier les questions suivantes :

- Coordination de tous les acteurs maritimes (Marines, agences de l'UE, garde-côtes, administrations maritimes des Etats Membres.)
- Nécessité du développement d'une Stratégie maritime de sécurité en lien étroit avec la « Politique Maritime Intégrée » de l'UE.
- Approche globale Sécurité et Sûreté maritime pour définir les capacités nécessaires.
- Partage de toutes les informations de surveillance en mer avec tous les acteurs civils et militaires. (Système CISE).
- Nécessité de définir des stratégies maritimes adaptées aux différents bassins maritimes de l'UE.
- L'importance du soutien logistique des opérations maritimes.

En ce qui concerne les marines de guerre, les EURODEFENSE recommandent aux Etats Membres d'organiser une ou deux forces navales en « stand-by » prêtes à être regroupées rapidement en temps de crise et qui s'entraîneraient régulièrement en temps normal. Cela pourrait être l'évolution de l'EUROMARFOR actuellement limitée à quelques participants en Méditerranée.

Vice-Amiral (2s) **Gilles Combarieu**
Membre d'EuroDéfense-France



La crise ukrainienne et ses conséquences sur la relation entre l'Union européenne et la Fédération de Russie

Compte Rendu du **Petit Déjeuner du 4 Février 2015** avec

Monsieur Vincent DEGERT, *Chef de la Division Russie au Service Européen d'Action Extérieure de l'Union européenne*

Mon propos s'articulera autour de trois grands axes :

- Vingt ans de coopération UE – Russie.
- De la coopération à la confrontation, directe, violente.
- Comment approcher cette crise et comment essayer d'en sortir ?

Deux remarques préliminaires, si vous le permettez : Je ne suis pas un spécialiste de longue date de la Russie. Je ne suis pas un militaire.

Quand j'ai pris mes fonctions, après des responsabilités de 8 années dans les Balkans, on me présentait les choses comme assez simples. Nous devons célébrer en 2014 nos vingt ans de fructueuse coopération avec la Russie..., libérer les échanges, faciliter la circulation des personnes... Et en quelques semaines, tout va changer, tout va se compliquer, tout va se crispier.

Le quotidien, aujourd'hui :

- Préparer les rencontres de ministres des affaires étrangères, voire de chefs de gouvernement qui ont systématiquement depuis un an la crise ukrainienne à leur agenda.
- Préparer des trains de sanctions. Cela reste l'un des deux axes forts de la stratégie européenne. Je reviendrai sur leurs contenus et impacts.
- Pourtant et dans le même temps, il importe également de maintenir ouvert l'autre axe : le dialogue. Nous devons réfléchir à une sortie politique de la crise car la Russie reste et restera notre voisin.

Je reviens un peu sur la coopération. Certains diront que nous avons été crédules, naïfs sur la relation avec la Russie ces vingt dernières années... Je répondrais « oui... et non ! » et que beaucoup de choses ont très bien fonctionné.

La chute du Mur de Berlin en a été l'élément déclencheur : La philosophie des accords est alors simple : plus de confrontation est-ouest, la Russie devient un partenaire. On lance des coopérations techniques, commerciales, scientifiques, universitaires... On soutient également toutes les démarches de renforcement de la Démocratisation, des Droits de l'Homme, de l'État de droit, de l'Économie de marché... toutes valeurs qui sont les nôtres.

Nous travaillons sur l'intégration des pays d'Europe centrale et de l'Est : 2004, puis 2007. Nous proposons à l'ensemble de nos voisins des relations amicales, pacifiques, centrées sur ces valeurs... Et ça fonctionne plutôt bien !

Il y a d'abord l'intégration de la Russie dans le système institutionnel :

- La Russie rejoint le Conseil de l'Europe (1997).
- La Russie adhère à l'OMC (17 ans de négociations difficiles – mais aboutissement en 2012).
- La Russie était en train de négocier son adhésion à l'OSCE.

Il y a également des avancées considérables dans le domaine économique :

- La Russie est notre troisième partenaire économique après USA & Chine.
- L'UE est le premier marché d'exportation pour la Russie.
- Les échanges ont été multipliés par 4 en dix ans pour atteindre quelques €350 milliards/an : c'est considérable.
- L'UE est de loin le premier investisseur sur le marché russe (75% des investissements sont européens) ; j'y reviendrai lorsque nous parlerons des sanctions.

Il y a aussi la coopération scientifique & technologique :

- La Russie est le premier partenaire hors UE de nos programmes de recherche et de développement.
- Échanges extrêmement intenses de chercheurs dans les deux sens (~350 chercheurs sur 7 ans).

Il y a enfin la coopération dans les domaines de l'éducation et des universités :

- Équivalences des systèmes et diplômes.
- ~3000 échanges ERASMUS.

→ Voilà donc une coopération extrêmement riche, intense, fructueuse entre UE et Russie.

Il y avait certes ici ou là quelques difficultés mais pourtant la tendance lourde était bien la coopération.

Il y avait des « irritants » en matière commerciale par exemple. En 2003-2004, lors de la préparation de rencontres au sommet UE/Russie, la liste des irritants représentait de 8 à 10 pages. En janvier 2014, le même document faisait 47 pages. Mais tout ça s'était avant l'Ukraine évidemment.

En 2011, certains clignotants sont passés à l'orange : il y eut notamment des alertes et des atteintes en matière de liberté de la presse, des Droits de l'homme, des alertes également sur les relations commerciales et le non-respect des règles OMC...

En 2008, il y a eu la Géorgie et l'intervention au nom de la défense des minorités locales.

En 2006 & 2009, nous avons aussi deux crises énergétiques : déjà, cette arme est utilisée par Poutine. Et déjà l'UE réfléchit à diversifier, à connecter les réseaux... cela se fit très, très progressivement. Le sujet est revenu aujourd'hui à l'ordre du jour et les changements se sont accélérés ces derniers jours face à une menace plus directe.

Suite p.5



La crise ukrainienne et ses conséquences sur la relation entre l'Union européenne et la Fédération de Russie

Suite de la p.4

Et puis, un autre élément de nature géopolitique est apparu : après l'élargissement de 2004 l'Union comprend qu'il faut "digérer" ce processus et donc qu'il faut faire une pause institutionnelle et propose à la Russie, comme aux autres voisins d'ailleurs, de s'intégrer avec nous via ce qu'on définit comme la Politique de voisinage. Cette politique s'affirme à partir de 2003-2004. Il s'agit d'établir un cercle vertueux, de voisins, qui désirent travailler et collaborer avec nous. L'UE dit « nous vous ouvrons les marchés communautaires, vous progressez sur les valeurs évoquées ci-dessus ».

La même démarche est proposé aux Russes, mais ceci nous disent « nous sommes différents, nous voulons un traitement singulier ». On travaille donc sur ce qu'il est convenu d'appeler les quatre « espaces communs ». Les discussions s'engagent mais ne débouchent pas vraiment.

Et puis, en 2009, on voit apparaître un autre projet : le Président Poutine lance sa propre idée d'intégration eurasiennne, d'abord centrée sur l'économie et qui s'inspire largement du processus européen tout en restant malgré tout très centré sur la Russie. En 2009, l'union douanière avec le Kazakhstan et la Biélorussie concrétise ces ambitions.

À titre d'anecdote, fin 2013, l'Arménie, avec laquelle nous négocions depuis plus de quatre ans, a « subitement » changé de discours envers nous, après un déplacement à Moscou de leur Président. Ce pays souhaite désormais rejoindre cette union eurasiennne et abandonne explicitement l'idée d'association avec l'UE. Mais personne ne panique, ce cas arménien fut compris comme une singularité contextuelle mais qui devrait rester sans conséquences.

A ce stade, demeuraient encore trois autres accords en cours de négociations : Moldavie, Géorgie et Ukraine.

A-t-on sous-estimé la situation alors ?

Peut-être, je me souviens que lors de nos rencontres avec nos collègues russes vers octobre, ceux-ci étaient extrêmement agressifs. Moldavie, Géorgie cela paraissait moins grave... Mais l'Ukraine : c'était IMPOSSIBLE !

Nous leurs avons demandé : « mais pourquoi ? ». Dans notre candeur, nous n'y voyions pas le mal. Nous pensions que cela aiderait même sur la voie du développement et de la démocratisation, de la justice, de la lutte contre la corruption...

Nous disions : « Nous proposons à ces pays un espace de libre-échange et vous aussi, les Russes, vous avez votre zone de libre-échange avec les pays de la CEI, qui existe depuis plus de 10 ans. Pas de problèmes donc ! Nos accords sont en effet parfaitement compatibles ». « Nous sommes le premier partenaire de ces pays, vous êtes pour l'économie de marché, nous aussi... alors quel est le problème ? ».

Là, les Russes ont dit non. Avec des argumentations variées au début... mais c'était Non ! Ils devenaient même menaçants...

Nous ne nous sommes pas vraiment inquiétés : Yanoukovitch disait que le gouvernement ukrainien avait pris en septembre 2013 la décision de signer à Vilnius en décembre ; tout paraissait bordé...

Et puis soudain, Yanoukovitch rencontre le Président Poutine trois fois en novembre 2013 et puis là, comme dans le cas arménien, et alors même que nous négocions depuis cinq ans, il nous dit que cet accord n'était finalement pas une bonne idée, qu'il était un peu prématuré...

Cette décision a précipité le mouvement populaire, le mouvement de Maïdan...

➔ Vient alors la deuxième période : la CONFRONTATION !

La confrontation est d'abord verbale, et nous avons une appréciation très différente de la situation : La vision russe : il s'agit d'un coup d'État, il s'agit de la remise en cause d'un président légitimement et démocratiquement élu (ce qui est vrai). La Russie n'accepte pas l'idée d'un renversement « bottom-up » qui vient de la rue, de Maïdan... Pour elle, il s'agit d'une opération instiguée par la CIA, l'OTAN, l'Ouest.

Pour nous, il s'agissait d'éviter un bain de sang : souvenez-vous, 20-21 février, les trois ministres français, allemand, polonais, sont à Kiev. Ils négocient toute la nuit avec l'Opposition et avec le Président Yanoukovitch pour trouver une solution. Ils n'étaient d'ailleurs pas seuls, il y avait également un envoyé spécial de Poutine. Donc cet accord était connu, partagé par Moscou. Ce ne fut pas un « coup » de l'Ouest, une surprise.

Du côté de la rue, de Maïdan, si les premiers temps furent largement pacifiques, la situation va dégénérer : après les événements, les tirs, le temps n'est plus au compromis. De son côté, le président perd le contrôle de la situation. Il part en Russie, le pouvoir est vacant.

Pendant ces événements de Kiev... les choses bougent également du côté de Simferopol : on voit apparaître des « petits hommes verts » qui sont transportés dans des véhicules sans plaques. Ils entourent le parlement local et y rassemblent les parlementaires auxquels on prélève leurs téléphones. Et ... ces parlementaires élisent alors Actionov comme premier ministre, alors même qu'aux élections précédentes il n'avait récolté que 2 ou 3% des votes. On ferme les TV ukrainiennes et on bascule sur les TV russes. Tout cela est très rondement et rapidement mené, très bien organisé, pensé, structuré. On arrête les quelques opposants, « agitateurs potentiels » et notamment tatares qui sont sur place.

La chronologie est intéressante : ces événements de Crimée ont débuté le 20 février. Il est donc difficile de comprendre qu'ils ne furent qu'une réaction pour protéger les habitants de Crimée face à ce qui se passa à Kiev le 21.

On annonce d'abord un référendum le 25 mai, sur l'autonomie et l'indépendance de la Crimée.

Mais la date change : on passe au 30 mars, puis au 16 mars. Finalement le référendum est monté en moins de dix jours !

Suite p.6



**La crise ukrainienne et ses conséquences sur la relation
entre l'Union européenne et la Fédération de Russie**

Suite de la p.5

Nos chefs d'État et de gouvernement se réunissent : « Ces événements sont inacceptables ! ». Alors démarrent les sanctions. Elles seront très graduelles, elles restent d'abord diplomatiques : Poutine est écarté du G8, suspension des négociations sur les visas, suspension d'un nouvel accord commercial qui était en négociation.

L'objectif : « inverser le cycle ». Le message : « n'annexez pas la Crimée, ce serait une voie irréversible et sans issue ». Le message de l'UE ne fut pas entendu : le référendum a lieu le 16 mars. À ce sujet je vous invite à lire le rapport très explicite de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe. Deux jours après la Crimée signe son adhésion à la fédération de Russie.

On a pensé d'abord que cela se limiterait à la Crimée. Aujourd'hui à Bruxelles, nous nous posons la même question qu'à Paris : « qu'y a-t-il dans la tête de Poutine ? ». La déstabilisation s'est poursuivie dans tout le sud-est.

L'UE réagit par un second train de sanctions. Elles visent désormais les cercles proches du pouvoir russe. Il y a aujourd'hui environ 130 personnes et 28 entités sur cette liste : il s'agit d'interdiction de visas pour l'UE et de saisines des avoirs.

L'objectif était de faire pression mais avec comme intention finale la désescalade. Et puis l'été dernier, le temps s'accélére, et deux faits majeurs ont bousculés la donne :

- La destruction en vol du MH17, ceci a radicalement changé les positions autour de la table des ministres de l'UE.
- L'intervention directe des forces russes au mois d'août.

L'UE réagit :

- Sanctions financières pour empêcher les Russes de se refinancer sur le marché des capitaux.
- Interdiction de ventes d'armes, à l'exclusion des contrats en cours, laissés à la libre interprétation de chaque pays membre
- Sanctions sur les technologies et notamment pour la recherche pétrolière en profondeur, dans l'Arctique, mais aussi dans les domaines de technologies duales, informatiques.

Ces sanctions, combinées avec la forte chute du prix du pétrole, ont un impact très important sur l'économie russe.

Le pétrole est passé de \$103 à moins de \$46 le baril, et on reste en ce moment autour de \$50. Il faut savoir que le budget russe est calculé sur la base d'un baril à \$95 et que le pétrole représente environ 50% des ressources de l'État.

La récession induite est attendue à hauteur de 3 à 5% cette année. La fuite de capitaux est évaluée à €152 milliards en 2014. L'inflation prévue à 6% est passée officiellement à 11,7% et 17% sur les produits alimentaires.

Les Russes ont adopté des contre-sanctions et interdisent de façon ciblée les importations de tel ou tel produit ou venant de tel ou tel pays. Ils se sont un peu tiré une balle dans le pied et cela reste très difficile à mettre effectivement en place.

On en est là. Notre objectif n'est pas de « punir » la Russie, de la mettre à genoux. Nous voulons induire un changement de politique. Est-ce que ce changement a eu lieu ? NON !

Est-ce que cela va, peut, avoir lieu ? C'est la grande question. Combien de temps la Russie va pouvoir, vouloir, tenir ?

J'en viens à ma conclusion :

Sur la Russie :

- 1-Est-ce que la Russie a pour objectif d'annexer la Crimée ?
- 2-Est-ce que la Russie a pour objectif d'avoir un conflit "gelé" ou "semi chaud" dans le Donbass ?
- 3-Est-ce que la Russie a pour objectif de déstabiliser l'Ukraine entière ?
- 4-Est-ce que la Russie a pour objectif de redessiner l'architecture de sécurité en Europe et de rétablir sa sphère d'influence ?
- 5-Est-ce que la Russie a pour objectif de déconstruire l'UE et d'asseoir sa domination sur le continent ?

Si les objectifs russes sont 1 & 2, on va pouvoir négocier, dans le cadre des accords du protocole de Minsk, voir au-delà.

Les positions pourront bouger ici ou là mais une discussion est possible comme ce fut le cas pour la Transnistrie ou la Géorgie.

L'Ukraine fait face à un triple défi :

- Conduire la guerre sur son territoire. Cela coûte cher et ils ne sont pas forcément très bien équipés.
- Faire face à un risque de banqueroute financière. Ils ont des réserves pour un mois. Ils sont sous perfusion du FMI et de l'UE. Il y a besoin de financement à hauteur de 15 milliards pour cette année.
- Conduire des réformes difficiles et ambitieuses. Lustration, Constitution, État de droit

Les événements de Crimée sont en infraction avec tous les accords multilatéraux ou bilatéraux.

Est-ce que les Russes ont en tête de revenir au concept brejnévien de « souveraineté limitée » ?



**CONSEIL EURODEFENSE-FRANCE
du 27 Novembre 2014**

Le Conseil d'Eurodéfense-France s'est réuni le 27 novembre 2014. Cela a permis de faire le point sur les activités en France et sur l'état du réseau des associations européennes.

ACTIVITES : Neuf petits-déjeuners-débats ont été organisés en 2014. L'auditoire varie de 30 à 50 personnes. Le compte rendu est diffusé à tous les membres de l'association.

La Commission Industrie organise pour le 10 décembre, en coopération avec le Parti Populaire Européen, une conférence au parlement Européen de Bruxelles sur l'intérêt de la R&D pour l'industrie de défense européenne.

La commission de Politique générale a organisé des débats avec des ambassadeurs sur l'Iran, l'Afghanistan et en prépare un sur le Maroc.

Plusieurs groupes de travail sont actifs « *Dimension maritime de la PSDC* » : initié en avril 2014 sera adressé à Bruxelles début 2015; « *Bassin Méditerranéen et sécurité de l'UE* » Rapport adressé à Bruxelles le 15/07/2014. Etude en cours sur le Sahara occidental; « *Cybersécurité* » rapport d'étape présenté en avril 2014, poursuite des travaux avec un mandat plus ciblé ; « *Base Industrielle et Technologie de Défense* » lettre de propositions adressée au président de la Commission Européenne sur un budget européen Recherche et Développement. *Incidence du réchauffement climatique dans l'Arctique sur la sécurité européenne* : rapport en juin 2014 ; « *Livre blanc européen* » : remise d'un rapport en avril 2015.

Eurodéfense-France a participé au « Forum jeunes et Défense européenne » organisé à l'école militaire en novembre 2014.

RESEAU : Le réseau EURODEFENSE est maintenant fort de 14 membres avec l'intégration de l'association de la République Tchèque, EuroDéfense-CZ. Le président en est Antonin Sed'a, membre du Parlement, et le Secrétaire général, et principal moteur, Dušan Švarc.

Extension du Réseau. Après la république Tchèque, la Pologne et la Lituanie sont les prochains pays susceptibles d'intégrer le réseau EURODEFENSE. Depuis les mutations des Attachés de Défense, les contacts ont été perdus. Il faut les reprendre rapidement. Un contact avec la Finlande a été amorcé par l'Al Herteleer. Du côté des associations existantes, les plus dynamiques sont ED-United Kingdom et ED-Belgium. Il faut attendre la relève pour ED-Nederland et ED-Italia (jeunes de Tolède).

Les groupes de travail européens actifs sont les suivants :
GTE 11bis : « sécurité du Bassin méditerranéen ».
GTE 17 : « Cybersécurité ».
GTE 18 : « Marché Européen des Equipements de Défense et Base Industrielle et Technologie de Défense ».
GTE 19 : « Dimension maritime de la PSDC ».
GTE 20 : « UE-Russie ».

Relations de l'association avec d'autres organismes

Il est prévu d'organiser un colloque avec l'IRSEM et l'Institut Lecanuet le 13 avril au Sénat sur le thème de l'expression de puissance au 21^{ème} siècle. Le président a été invité aux rencontres de l'Institut et à déjeuner avec l'un des conseillers. Le partenariat avec le Mouvement européen est bloqué en raison de la charte de ce dernier (obligation de devenir membre). La coopération avec la Fondation Schumann se limite à des échanges d'information. Il manque des actions concrètes.

**Proposition de Mandat pour un
Groupe de Travail Européen sur
l'avenir de la relation UE-Russie**

Lors des RIEs de Berlin, le Conseil des Présidents des EuroDéfense a décidé de créer un nouveau Groupe de Travail Européen, le GTE 20, relatif à l'avenir des relations entre l'Union européenne et la Fédération de Russie. Le mandat de ce nouveau GTE est mentionné ci-après et son pilotage en a été confié à EuroDéfense-Austria. Compte tenu des enjeux pour chacune des 2 puissances qui se partagent le continent européen, exacerbés par la crise ukrainienne, nul doute que ce nouveau groupe de travail suscitera l'intérêt d'un grand nombre de nos partenaires au sein du réseau EuroDéfense"

Il y a quelques années seulement, les milieux diplomatiques évoquaient l'éventualité d'un partenariat stratégique entre l'Union européenne et la Fédération de Russie, qui aurait couvert, tout-au-moins pouvait-on l'imaginer, tant les aspects économiques, énergétiques et industriels que la question des rapports de défense et de sécurité entre les deux pôles de puissance qui se partagent le continent européen. C'est du reste dans ce contexte qu'EuroDéfense-France avait réalisé en 2012 une étude sur les perspectives de coopération entre l'UE et la Russie en matière de défense, étude qui avait été diffusée à tous ses partenaires du réseau EURODEFENSE.

La crise ukrainienne et la tension qui en résulte rendent déjà bien théorique une telle éventualité. Un fossé s'est brutalement creusé entre les 2 parties. Les relations économiques et technologiques établies depuis une ou deux décennies s'en trouvent ralenties, voire arrêtées, ou tout-au moins significativement contrariées, et on doit se poser la question de la pérennité de cette rupture. Sommes-nous repartis pour plusieurs décennies d'une nouvelle guerre froide, voire d'un rideau de fer politique, économique et sociétal d'un genre nouveau ? Ou bien s'agit-il d'une péripétie de l'histoire, directement et seulement liée à la personnalité de l'actuel dirigeant Russe et à sa conception propre des relations internationales ?

Au-delà même des intérêts économiques immédiats et de la question de l'approvisionnement énergétique de l'UE, cette rupture est-elle réellement consommée, tant la récente réorientation de la Russie vers la Chine pourrait le laisser penser ?

Selon la situation susmentionnée, EuroDéfense propose de créer un groupe de travail visant à définir la forme d'une politique de compréhension mutuelle entre ces deux acteurs majeurs du continent.

Cette étude se focaliserait sur la possibilité de créer une nouvelle architecture de compréhension mutuelle prenant en compte les aspirations légitimes des parties prenantes. Dans ce contexte, les erreurs à la fois diplomatiques et en matière de défense, ayant conduit à cette situation difficile, pourraient être analysées afin d'éviter de compromettre à nouveau les chances d'une relation apaisée entre l'ensemble des partenaires concernés par notre continent européen.

Compte tenu des positions des pays les plus concernés par leur voisinage avec la Russie, l'étude aurait d'autant plus de poids que les EuroDéfense d'Europe centrale et orientale y participeraient.

Général (2s) Jacques Favin-Lévêque



Quelle ambition du Luxembourg pour l'UE ? Et quelle approche luxembourgeoise de la Défense européenne ?

Par Son Excellence Paul DÜHR, Ambassadeur du Luxembourg en France ; ancien représentant du Luxembourg au Comité Politique et de Sécurité de l'Union européenne. PETIT DEJEUNER du 16 décembre 2014

Courte biographie : Après des études de droit privé, Paul DÜHR entame une courte carrière d'avocat. En 1984, il entre comme attaché de Légation à la direction des Affaires politiques du ministère des Affaires étrangères et commence alors une brillante carrière de diplomate qui le conduira tout d'abord à représenter son pays dans de nombreuses institutions. De 1986 à 1989, il sera représentant permanent adjoint du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe puis, de 1990 à 1998, il sera représentant auprès des Nations Unies, de l'Organisation mondiale du Commerce et auprès des Organisations internationales à Genève. Représentant permanent du Luxembourg auprès de l'Union de l'Europe occidentale et au Comité politique et de Sécurité de l'Union européenne, de 2003 à 2007, il sera ensuite Secrétaire général du Ministère des Affaires Etrangères jusqu'en 2008. Il exercera les fonctions d'Ambassadeur du Luxembourg, de 1998 à 2003 au Portugal, de 2008 à 2012 après du Saint-Siège et depuis 2012 en France et à Monaco. Parallèlement, il est aussi Représentant permanent du Luxembourg auprès de l'OCDE, Délégué permanent auprès de l'UNESCO et Représentant personnel du Premier ministre auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie.

En introduction, Paul DÜHR rappelle que le Luxembourg est un pays cosmopolite ; un tiers de sa population est composée d'étrangers et c'est surtout un pays à l'économie ouverte. Le fait qu'un Luxembourgeois soit à la tête de la Commission européenne est une grande fierté mais aussi un immense challenge pour ce petit pays.

Il faut tout d'abord se poser la question de l'état de l'Union européenne et ne pas se fier au dénigrement permanent des médias et de certains politiques. L'Euro baromètre par exemple montre une autre image, plus positive. Il faut dégager quelques points forts concrétisant des réussites et sur lesquels s'appuyer. Tout d'abord, l'Europe, c'est la paix sur le continent, la liberté de circulation, les échanges comme Erasmus, le marché économique et monétaire, la PAC, l'élargissement intégrateur de nouveaux pays.

Mais de nouvelles questions se posent comme les flux migratoires ou la gouvernance économique qui semblent être des échecs aux yeux de nombreux Européens. Il faudrait que l'Europe s'occupe davantage de politique globale et moins de détails et de normes qui devraient être laissés aux Etats. Pour le moment, c'est le contraire. Les Français et les Luxembourgeois ont les mêmes préoccupations : l'économie, le chômage, les finances publiques et l'immigration. Et ils sont, malgré tout, globalement satisfaits de leur niveau de vie.

Le plan Juncker vient d'être publié ; il concernera : le numérique, le climat, la politique industrielle et l'organisation du travail, l'aviation, l'harmonisation fiscale, l'immigration. Mais il n'y a pas explicitement de rôle international ou de positionnement politique. Pourtant, la Commission a tous les outils et la nouvelle Haute Représentante a les moyens d'assurer cette mission. Ces dernières dix années, les Européens ont participé à des actions qui n'ont pas été des réussites : Irak, Libye, Syrie, Yougoslavie et même le processus d'Oslo pour tenter de résoudre la situation entre Israël et la Palestine, a été un échec.

L'un des handicaps qui empêche de développer une diplomatie européenne, est que nous ne pouvons pas assurer notre **indépendance militaire**. Or, sans puissance militaire autonome, pas de diplomatie pertinente. Aujourd'hui, trop de pays européens se contentent du parapluie de l'OTAN et de la protection américaine. Tant que la question du positionnement par rapport aux Etats-Unis ne sera pas tranchée, nous n'avancerons pas.

Question : Depuis la fin des années 90, on nous conseille la méthode des « petits pas » qui doit permettre de faire évoluer la construction européenne de manière indolore. Mais cela ne semble pas réussir dans l'opinion publique (voir les dernières élections européennes). Ne faudrait-il pas mieux, au contraire, fixer un cap clair, ambitieux et s'y tenir ?

Réponse : Il faut effectivement apporter des réponses claires sur les questions que se posent nos concitoyens comme l'emploi, la croissance économique, les flux migratoires et ne pas se noyer dans de fausses questions comme : quel genre de démocratie ? Le Traité de Lisbonne est un bon exemple d'une fausse solution. Le Luxembourg a voté contre...

En ce qui concerne par exemple les rapports entre l'UE et l'OTAN, on est en train d'inverser les rôles. L'OTAN prend des positions politiques et l'UE cherche sa place.

Question : L'UE pourrait-elle survivre au retrait de la Grande-Bretagne ?

Réponse : Oui, certainement, mais on n'en est pas là. David Cameron fait encore un peu de chantage à l'Europe mais ira-t-il jusqu'au bout ?

Question : Citant la situation de BNP-Paribas, faut-il une harmonisation fiscale en Europe ? Si oui, quel en serait l'impact pour le Luxembourg ?

Réponse : Il ne faut pas d'harmonisation fiscale dans une structure de type fédéral comme l'est l'UE mais il ne faut pas non plus trop de disparité. Il faut une marge de compétitivité qui est bénéfique aux Etats et aux entreprises. Ce qui pose problème c'est par exemple les montages complexes de multinationales qui leur permettent finalement de ne pas payer d'impôt. Ceci n'est pas seulement le fait de multinationales européennes, c'est aussi le cas en Chine ou aux Etats-Unis.

Question : La situation de la langue française, notamment au Luxembourg où il semble que l'allemand soit prédominant.

Réponse : Il faut se souvenir qu'à l'origine, le Luxembourg était de culture germanique et que le français a été une langue de résistance lors de l'occupation allemande. Mais le français a toute sa place et les lycées français sont très réputés.

Question : Faut-il promouvoir une industrie de défense européenne ?

Réponse : Oui, c'est indispensable. C'est une question d'enjeu économique et de préservation de nos savoir-faire. Mais il faut dissocier le développement d'une industrie d'armement européenne qui est un sujet économique avec la volonté de se doter d'une défense commune qui est une question politique. De plus, il y a des lignes de crédit disponibles au sein de la Commission pour cela !

Question : L'Europe peut-elle s'imposer face aux gouvernements qui l'utilisent comme « bouc émissaire » ?

Réponse : Les gouvernements ont une grande responsabilité dans cette situation mais il faut capitaliser sur les succès et continuer. La Commission doit être force de propositions et savoir convaincre. J'ai confiance en Jean-Paul Juncker dans ce sens. Les agendas politiques sont des handicaps.